

PROJET SPORTIF

2020-2024

Année 2022

LIGUE DE GOLF
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE



ffgolf®



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Une nouvelle vision de la vie

15 rue Gaston Roupnel - 21200 Beaune - Tél. : 03 80 25 09 72
contact@liguegolfbfc.org - <http://www.liguegolfbfc.org>

Table des matières

1. Préambule.....	4
2. Règlement général à toutes les épreuves jeunes de ligue.....	5
2.1 Certificat médical.....	5
2.2 Lutte contre le dopage.....	5
2.3 Interdiction de fumer.....	5
2.4 Cadet.....	5
2.5 Accompagnateurs.....	6
2.6 Chariot Electrique.....	6
2.7 Appareil De Mesure De Distance.....	6
2.8 Abandon Et Disqualification.....	6
2.9 Forfaits (Scratches).....	7
2.10 Recording.....	7
2.11 Comportement et Etiquette (Règle 1.2).....	7
3. Nos Objectifs.....	8
3.1 Les objectifs généraux.....	8
3.2 Les objectifs sportifs.....	8
4. Nos missions.....	8
5. L'Organisation de l'Equipe Technique Régionale (ETR).....	9
5.1 Les coachs.....	9
5.1.1 Conseillère Technique Fédéral de Ligue (CTF).....	9
5.1.2 Pros référents Groupe Ligue U10.....	9
5.1.3 Pros référents Groupe Interligues U12.....	9
5.1.4 Pros référent Elite/Coaching U12 - U14.....	9
5.2 Les délégués à la commission Jeunes.....	9
6. Projet sportif U10 : Détection.....	10
6.1 Objectif.....	11
6.2 Les critères.....	11
6.3 Les modalités.....	11
7. Projet sportif U12 : Interligues.....	12
7.1 Effectif 2022.....	12
7.2 Rôle des coachs.....	12
7.3 Rôle du pro du joueur.....	13
7.4 Programme de préparation aux Interligues.....	13
7.5 Objectif de Performance :.....	13
7.6 Mode de sélection :.....	13
7.7 Date de sélection des équipiers.....	13

8. Projet Sportif Groupe Ligue et Groupe partenaire U12-Benjamin.e.s-Minimes	14
8.1 Objectif.....	14
8.2 Modalités de sélection.....	14
8.3 Composition des groupes	15
8.3.1 Groupe Ligue.....	15
8.3.2 Groupe Partenaire	15
9. Compétitions Jeunes	16
9.1 Gérées par la Ligue.....	16
9.1.1 LES MIR U12 – Benjamin.e.s et Championnat Régional U12 – Benjamin.e.s - Minimes	16
9.1.2 LE FIR U12-Benjamins	16
9.1.3 Finale Régionale Du Challenge Des Ecoles De Golf.....	16
9.2 Gérées par la FFG.....	16
9.2.1 Championnat de France U12-Benjamins	16
9.2.2 Championnat de France Minimes - Cadet.ette.s	16
9.2.3 Interligues U12.....	16
9.3 La communication des résultats	17
10. Les aides de la Ligue	17
10.1 Principes généraux.....	17
10.1.1 Pour le joueur.....	17
10.1.2 Pour la Ligue.....	18
10.2 Conditions d’attribution.....	18
10.3 Conditions de versement.....	18
10.4 Détails des aides.....	19
10.4.1 Aide – Formation au Haut Niveau pour les groupes Ligue et Partenaire	19
10.4.2 Aide Forfaitaire aux tournois pour le Groupe Ligue (cf : tableaux)	19
10.4.3 Aide au coaching pour le groupe Ligue.....	20
10.4.4 Aide à la formation pour le Groupe Ligue.....	20
10.4.5 Aide Forfaitaire pour les autres joueur.euse.s de la Ligue	20
11.1 Partenariat Ligue-Ecoles de Golf.....	21
11.2 Formation continue des enseignants :.....	21

1. Préambule

La Ligue de golf de BFC gère l'organisation de la vie sportive fédérale dans notre vaste région.

Elle s'attache à appliquer la politique sportive préconisée par la FFG. C'est ainsi qu'en relation avec tous les membres de la commission Jeunes, elle a défini et mis en place le projet sportif pour l'année 2022.

L'objectif de ce document est de vous présenter les différentes actions menées par la ligue dans le domaine sportif auprès des jeunes de notre région tout au long de l'année.

Dans un souci de fluidité de lecture, nous avons choisi d'employer le terme générique « golfeur ». Celui-ci désigne aussi bien le joueur garçon que la joueuse fille. Cependant, en cas de besoin (spécificité d'une compétition), le terme joueur sera genré.

Excellente année golfique à tous !



2. Règlement général à toutes les épreuves jeunes de ligue

Le détail du règlement figure dans le Vade-mecum de la FFG 2022 (4-4 et 1.2.2 § 3 à 13)

2.1 Certificat médical

Pour toute épreuve Jeunes, chaque joueur doit, à la date limite d'inscription attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié.

Un certificat médical de moins de 6 mois, délivré par un médecin pour la saison en cours, devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

2.2 Lutte contre le dopage

Chaque joueur inscrit à une épreuve fédérale ou de Ligue peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur et son équipe pourront être sanctionnés conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFG.

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

2.3 Interdiction de fumer

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à une infraction au Code de comportement. Le Comité se prononcera sur une possible sanction.

2.4 Cadet

Pour le Championnat de France des Jeunes et toutes ses phases de qualification (régionales, et interrégionales), les Interligues U12, les Grands Prix Jeunes ainsi que les Grands Prix Jeunes Majeurs, les internationaux de France U14 garçons et filles, The Evian U18, les cadets sont interdits.

Pénalité encourue en Stroke Play et Match Play : pénalité générale pour chaque trou au cours duquel une infraction s'est produite. Si l'infraction se produit entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

2.5 Accompagnateurs

Pendant le déroulement des compétitions Jeunes, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils qu'ils soient visuels ou auditifs.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

2.6 Chariot Electrique

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), les chariots électriques ne sont pas autorisés. Les pénalités applicables sont identiques à celles concernant les cadets.

2.7 Appareil De Mesure De Distance

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), pendant un tour, un joueur ne doit pas obtenir d'information de distance provenant d'un dispositif électronique de mesure de distance.

Les appareils de mesure de distance sont cependant autorisés lors des journées de reconnaissance.

Pénalité encourue en Stroke Play et Match Play : le joueur encourt la pénalité générale lors du constat de la 1^{ère} infraction et la disqualification lors du deuxième constat.

2.8 Abandon Et Disqualification

Si un joueur interrompt le jeu et que le Comité considère sa raison valable, il n'y a pas de pénalité, sinon le joueur est disqualifié.

Tout abandon pour motif médical non évident entraînera la disqualification du joueur qui devra présenter a posteriori au Comité de l'épreuve un certificat médical pour changer son statut de « disqualifié » en « abandon justifié ».

Pendant le déroulement d'un tour, si le Comité est amené à disqualifier un joueur, le joueur pourra soit arrêter, soit terminer le tour en cours, sauf décision du Comité demandant au joueur de quitter immédiatement le parcours.

Le Comité n'autorisera pas un joueur à prendre le départ d'un tour si sa disqualification a été prononcée au préalable.

2.9 Forfaits (Scratches)

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix Jeunes suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix Jeunes doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix Jeunes suivants des refus à notifier.

2.10 Recording

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec les autres joueurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte.
- Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et éventuellement enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue, lorsque le joueur aura quitté la zone de recording.

2.11 Comportement et Etiquette (Règle 1.2)

Une grave faute de comportement (négligence envers le parcours, écart de langage, écart de comportement, écart vestimentaire) peut entraîner une application directe de la pénalité générale, voire de la disqualification, éventuellement suivie d'une poursuite devant la commission de discipline de la FFG.



3. Nos Objectifs

3.1 Les objectifs généraux

- Gérer le soutien au haut niveau dans la ligne du Projet Fédéral 2020-2024
- Soutenir le projet sportif des Ecoles de Golf ayant un Projet Sportif Jeune
- Mettre en œuvre avec les clubs et les CD le Challenge des Ecoles de Golf

3.2 Les objectifs sportifs

- Faire progresser chaque jeune sur son « circuit » national et international
- Faire progresser chaque jeune vers un niveau Pôle Performance
- Se classer en top 5 du classement par Equipe des Grands Prix Jeune Majeurs
- Se classer entre la 9^e et la 13^e place lors des Interligues
- Se classer dans les 10 premières Ligue au Challenge National des EDG

4. Nos missions

- Co gérer les projets sportifs 2022 des joueurs et joueuses cibles du Groupe Ligue
- Aider à la formation continue des entraîneurs des Ecoles de Golf labellisées
- Amener aux jeunes joueurs animés d'un projet sportif à long terme la connaissance et l'exigence du Haut Niveau
- Animer les compétitions U16 pour conduire les jeunes dans la filière
Découverte -> progrès -> performance

5. L'Organisation de l'Equipe Technique Régionale (ETR)

C'est une équipe complète et dynamique :

- Coordonnée par la Conseillère Technique Fédérale de Ligue (CTF), Emmanuelle Gerhart.
- Composée de professionnels diplômés, de bénévoles, et des délégués de la commission Jeunes.

5.1 Les coachs

5.1.1 Conseillère Technique Fédéral de Ligue (CTF)

Emmanuelle **GERHART**

06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com

5.1.2 Pros référents Groupe Ligue U10

- Quentin **LETONDEUR** (Golf de Pontarlier)
06 15 16 03 29 – quentin.letondeur@gmail.com
- Germain **CHAPOTEL** (Golf de La Chassagne)
06 16 82 70 62 – chapotel@gmail.com

5.1.3 Pros référents Groupe Interligues U12

- Mervin **ROCCHI** (Golf de Prunevelle)
06 85 56 78 16 – mervinrocchi@gmail.com
- Emmanuelle **GERHART**
06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com

5.1.4 Pros référent Elite/Coaching U12 - U14

- Emmanuelle **GERHART**
06 11 67 01 97 - emmanuelle.gerhart@gmail.com
- Maxence **FAYARD** (golf Val de Sorne)
06 70 63 09 57 - maxence-fayard@orange.fr
- Joël **VEZIN** - (golf Prunevelle)
06 88 68 90 30 - j.vezin@wanadoo.fr

5.2 Les délégués à la commission Jeunes

- Wilfrid **BOIREAU**
06 85 68 08 71 – boireauwilfrid@gmail.com
- Anna **ROSIER**
06 31 28 91 69 – anna.rosier@free.fr



Emmanuelle GERHART



Anna ROSIER



Wilfrid BOIREAU



Germain CHAPOTEL



Quentin LETONDEUR



Maxence FAYARD



Mervin ROCCHI



Joël VEZIN

6. Projet sportif U10 : Détection



6.1 Objectif

- Présenter aux familles la filière fédérale, la Ligue et la construction d'un projet de haut niveau à long terme
- Détecter les meilleurs potentiels U10 en se basant sur des critères définis

6.2 Les critères

- Avoir au moins 1 an de golf
- Être détenteur d'un drapeau jaune minimum ou classement
- Jouer des coups réguliers
- Connaître la sécurité ainsi que l'étiquette
- Montrer sa motivation en dehors des cours de l'école de golf (entraînements supplémentaires, cours individuels, stages du club etc...)
- Savoir se gérer un minimum sur le parcours (sac, compter les coups...)

6.3 Les modalités

Un groupe de garçons et de filles sera regroupé 3 fois (en 2 zones différentes = 1 en Bourgogne et 1 en Franche Comté) dans l'année et les enfants seront regroupés une 4ème fois pour un match inter zone.

La 2ème convocation et les suivantes ne seront faites qu'aux enfants s'engageant avec leur famille à organiser un planning de jeu basé sur « l'endurance » et l'apprentissage de la compétition :

- Faire au moins trois compétitions de 2 jours consécutifs dans l'année
- Faire au moins 8 tours de compétition dans l'année
- Participer à au moins un stage avec le pro de son club

7. Projet sportif U12 : Interligues



7.1 Effectif 2022

10 jeunes dont 4 filles

7.2 Rôle des coachs

- Animer la préparation du Tournoi et coacher le Tournoi en octobre 2022
- Donner les directives nécessaires aux enfants et à leur coach pour atteindre le niveau de scoring requis lors des Interligues.
- Définir le mode de sélection de l'équipe 2022
- Détecter les meilleurs éléments U10 pouvant intégrer le stage préparatoire d'août et éventuellement les sélectionner au Tournoi d'octobre

7.3 Rôle du pro du joueur

Mettre en place une collaboration avec les coachs de Ligue pour faire progresser les enfants :

- En technique
- En endurance de jeu prioritairement grâce à un calendrier de tournois comprenant au moins 4 épreuves de 2 jours consécutifs (type Grand Prix Jeune ou compétition de club en Stroke Play) et les épreuves individuelles jeune de Ligue (MIR) auxquelles l'enfant aurait le niveau de participer et/ou un stage de plusieurs jours dans son club.

7.4 Programme de préparation aux Interligues

- 2 journées de jeu de détection organisées pour 25 joueur.euse.s en deux zones :
 - Le 13 mars à Quetigny
 - Le 27 mars à Pruneville
- 2 stages :
 - du 27 au 29 avril à Quetigny
 - du 26 au 28 Mai à Vittel
- 1 stage du 26 au 29 août, en Ligue du Centre, suivi d'un match avec la Ligue du Centre

7.5 Objectif de Performance :

Se classer entre la 9^e et la 13^e place, lors des Interligues qui ont lieu du 25 au 28 octobre 2022 au golf d'Orléans Limère (Loiret).

7.6 Mode de sélection :

- Avoir participé à tous les regroupements, stages ou match pour lesquels le joueur ou la joueuse a été sélectionné(e) par la Ligue,
- Avoir le matériel nécessaire à une pratique de golf en compétition par tous les temps,
- Avoir joué au moins 4 compétitions de deux jours consécutifs ou une compétition par mois en Stroke Play dans son club, en régional ou en national,
- Participer aux qualifications du Championnat de France des Jeunes U12-Benjamin.e.s, en fonction de son niveau (cf. règlement du Vademecum de Ligue 2022),
- Avoir un suivi individuel technique régulier avec son coach.

7.7 Date de sélection des équipiers

15 Septembre 2022

8. Projet Sportif Groupe Ligue et Groupe partenaire U12-Benjamin.e.s-Minimes



8.1 Objectif

- Aider le joueur à créer une équipe autour de lui (se staffer) : c'est-à-dire trouver les intervenants en préparations mentale, physique et technique.
- Co-manager le projet de performance : donner des orientations au staff (planification de tournois ou d'entraînements...)
- Aider chaque joueur à organiser son entraînement de manière à ce qu'il lui soit le plus adapté possible (aménagement scolaire, entraînement au club, avec la ligue, en centre d'entraînement, en coaching...).

8.2 Modalités de sélection

Les jeunes du groupe Ligue sont sélectionnés pour un an en tenant compte des critères suivants :

- La moyenne en Stroke Play et/ou Mérite établie sur une courbe de performance fédérale liée à l'âge exact du joueur ou de la joueuse
- Le statut Sportif de Haut Niveau ou Squad FFG
- Le projet sportif à long terme
- Les résultats de l'année précédente
- La meilleure progression U10

Les jeunes du Groupe Partenaire sont sélectionnés pour un an en tenant compte des critères suivants :

- La moyenne en Stroke Play et/ou Mérite établie au plus près de la courbe de performance fédérale liée à l'âge exact du joueur ou de la joueuse
- Le projet sportif à long terme
- Les résultats de l'année précédente
- La meilleure progression U10

La composition des groupes a été établie au 4 novembre 2021 et sera revue au 4 octobre 2022.

Un ranking des courbes de performances sera fait début juillet 2022 pour intégrer si nécessaire de nouveaux golfeurs.

A chacune de ces révisions, la Commission Jeunes et sa CTF pourront écarter les golfeurs dont le comportement et/ou les résultats ne sont pas à hauteur de l'investissement demandé par la Ligue.

8.3 Composition des groupes

Nom par ordre alphabétique des joueurs sélectionnés pour l'année 2022 :

8.3.1 Groupe Ligue

- Eva JOZAN (Val de Sorne)
- Sarah CUNEY (Dijon Norges)
- Edouard PHILIPPE (Val de Sorne)
- Elouen BOIREAU (Bournel)
- Alan CEVIRGEN (Rougemont)
- Amaury LAVOLLEE (Chalon-sur-Saône)

8.3.2 Groupe Partenaire

- Camille ROSIER (Dijon Norges)
- Camille PADIEU (Dijon Norges)
- Paul JACOB (La Chassagne)
- Lana MOISSONNIER (Val de Sorne)
- Prune DIGUERHER
- Octavio BAILLY

9. Compétitions Jeunes

9.1 Gérées par la Ligue

Règlements dans le Vade-mecum Ligue 2022

9.1.1 LES MIR U12 – Benjamin.e.s et Championnat Régional U12 – Benjamin.e.s - Minimes

- 21-22 Mai golf de Pruneville et 18-19 Juin golf de Luxeuil
- Epreuves régionales qualificatives pour le Championnat de France Jeunes U12-Benjamin.e.s.
- Championnat Régional délivrant le titre de Champion de région 2022 pour les U12-Benjamin.e.s - Minimes.

9.1.2 LE FIR U12-Benjamins

- 2-3 juillet au golf du château d'AVOISE
- Epreuve inter-régionale Bourgogne Franche-Comté / Grand Est qualificative pour le Championnat de France Jeunes U12 - Benjamin garçons et filles.
- Se joue alternativement une année sur deux en BFC et dans le Grand Est.

9.1.3 Finale Régionale Du Challenge Des Ecoles De Golf

- Epreuve régionale concernant toutes les écoles de golf de la région répertoriées par la FFG
- Règlement dans le Vade-mecum Ligue 2022

9.2 Gérées par la FFG

Règlements dans le Vade-mecum FFG 2022

9.2.1 Championnat de France U12-Benjamins

23-29 Juillet au golf du Gouverneur

9.2.2 Championnat de France Minimes - Cadet.ette.s

- 25 au 28 Octobre cadettes et minimes filles au golf de Chiberta
- 26 au 29 Octobre cadets et minimes garçon au golf d'Omaha Beach

9.2.3 Interligues U12

25 au 28 Octobre au golf d'Orléans Limère (Loiret)

9.3 La communication des résultats

Elle sera assurée par la commission communication qui les mettra en ligne sur nos supports digitaux.

Les parents sont invités à envoyer les résultats significatifs : victoire ou top 3 (photo de la remise des prix et feuille des résultats) à l'adresse suivante : contact@liguegolfbfc.org

10. Les aides de la Ligue

« Ce n'est pas moi qui porte le maillot, c'est le maillot qui me porte ! »

10.1 Principes généraux

10.1.1 Pour le joueur

Pour pouvoir bénéficier de toute aide ou sélection en équipe de la Ligue, le joueur doit s'engager à :

- Signer la Charte annuelle liant le joueur et la Ligue,
- Répondre favorablement à toute convocation en regroupement préparatoire à un tournoi ou passage de tests physiques ou entretien individuel demandé par la Ligue (sauf restriction de maladie justifiée par certificat médical délivré par un médecin ou engagement sur un tournoi prioritaire),
Aucune compensation ne sera donnée au joueur s'il refuse sa convocation.
- Participer à toute la préparation et le tournoi des Interligues-U12 pour un joueur Groupe Interligues-U12,
- Donner son calendrier de tournoi à la Ligue à la date du 15 Février 2022 dernier délai pour les joueurs du Groupe Ligue,
- Donner tout au long de l'année un compte rendu de la masse d'entraînement réelle effectuée,
- Se référencer sur Seegolfstat ou Spider Golf ou autre application pour les joueurs du Groupe Ligue et remplir ses stats à chaque tournoi,
- Porter lorsqu'il est sélectionné(e) en équipe de Ligue le polo de la Ligue chaque jour du tournoi,
- Payer la participation financière demandée sur certains regroupements ou certains tournois,
- Avoir un comportement irréprochable en toute circonstance avec tous les adultes ou coéquipiers et adversaires.

10.1.2 Pour la Ligue

Pendant la période d'appartenance du joueur aux différents groupes de Ligue (Groupe Ligue et Groupe Partenaire), la Ligue de Bourgogne Franche-Comté s'engage à :

- Soutenir son projet sportif:
 - En aidant sa famille et son coach à créer une équipe performante autour de lui et à permettre le meilleur dialogue avec son école de golf,
 - En élaborant un calendrier très cohérent avec sa catégorie et les directives fédérales,
 - En l'informant continuellement sur la politique jeune fédérale
- Le soutenir financièrement selon son niveau, son projet et son groupe
- Le faire bénéficier des aides des clubs à « l'accès au greenfee à tarif préférentiel »
- Mettre en avant ses résultats sur les supports numériques de la Ligue.

10.2 Conditions d'attribution

Les priorités de la FFG ont évolué depuis deux ans et nous avons fait le choix de distribuer une aide personnalisée selon les recommandations données par la DTN pour l'année 2022.

Seuls les joueurs des Groupes (Ligue et Partenaire) bénéficient d'aide (détails §10.4 et 10.5).

Le groupe Ligue bénéficie d'aide pour :

- la formation (technique, physique, mentale) en fonction des besoins personnels définis par le joueur, la famille, le coach et la Conseillère Technique Fédérale (CTF).
- les coachings des épreuves U14 majeurs (GPJ ou Internationaux).
- des intervenants de Haut Niveau (stages)
- la participation financière aux Championnats de France en fonction de la catégorie d'âge

Le groupe partenaire bénéficie d'aide pour :

- la participation financière aux Championnats de France en fonction de la catégorie d'âge
- des intervenants de Haut Niveau (stages)

10.3 Conditions de versement

Les aides seront versées sur justificatif :

- Pour l'aide à la formation : justificatifs des règlements à une section sportive ou un préparateur physique ou mental ou à un entraîneur.
- Pour l'aide au CFJ ou Championnat de France Minime : justificatifs de facture d'hôtel, de restauration...

10.4 Détails des aides

10.4.1 Aide – Formation au Haut Niveau pour les groupes Ligue et Partenaire

- Pour les deux groupes : 3 stages
 - Le 5 et 6 mars à Mionnay
 - Le 12 et 13 mars au Roncemay
 - En octobre (date et lieu à préciser)
- Pour le groupe Ligue : passage des Tests DTN en Avril et en Octobre (lieu à préciser)

10.4.2 Aide Forfaitaire aux tournois pour le Groupe Ligue (cf : tableaux)

Championnat de France Jeune U12-Benjamins	60€ par jour pour la reconnaissance et chaque journée jouée
Championnat de France Minime Fille et Garçon	60€ par jour pour la reconnaissance et chaque journée jouée
Grand Prix Jeunes Majeurs U14	Frais de déplacement pour le tournoi + coaching réalisé par la CTF
Internationaux U14 Belgique et Chantilly	Frais de déplacement pour le tournoi + coaching réalisé par la CTF
Epreuves fédérales	Défraiement forfaitaire du coach du joueur

Tournois pris en charge	U12		BENJAMIN.E.S			MINIME
	Amaury LAVOLLEE	Alan CEVIRGEN	Sarah CUNEY	Edouard PHILIPPE	Elouen BOIREAU	Eva JOZAN
Championnat de France Jeune	X	X	X	X	X	
Championnat de France Minime						X
Grand Prix Jeune Majeur U14		X	X	X	X	
Internationaux U14 Belgique + Chantilly		X	X	X	X	
Epreuves Fédérales						X

10.4.3 Aide au coaching pour le groupe Ligue

La Ligue a comme priorité la formation des jeunes et l'observation de leur évolution en tournoi. 6 coachings seront organisés :

- 4 coachings encadrés par Emmanuelle Gerhart ou Maxence Fayard pour les joueurs du Groupe Ligue ayant le niveau requis lors des épreuves suivantes :
 - GPJMajeur U14 de Saint Emilion (mars)
 - GPJMajeur U14 du Golf National (mai)
 - GPJMajeur U14 d'Evian (août)
 - GPJMajeur U14 de Toulouse Palmola (octobre)

- 2 coachings encadrés par Emmanuelle Gerhart pour les joueur.euse.s du Groupe Ligue ayant le niveau requis lors des épreuves :
 - Internationaux U14 de Chantilly du 22 au 24 avril 2022
 - Internationaux U14 de Belgique du 07 au 09 juillet 2022

Seront pris en charge par la Ligue : les frais de déplacement du tournoi et le coaching assuré par la CTF.

Ne seront pas pris en charge par la Ligue : les frais d'inscription au tournoi et les autres frais (hôtel, restauration, balles de practice etc...) qui seront mutualisés et partagés entre les joueurs.

NB : Les familles ont la responsabilité d'inscrire les enfants à chacun de ces tournois.

10.4.4 Aide à la formation pour le Groupe Ligue

La Ligue donnera une enveloppe financière forfaitaire de 300 euros par objectif prioritaire de formation à chacun des joueurs du Groupe Ligue 2022.

Cette enveloppe servira à la formation technique, mentale ou physique du joueur en accord avec le joueur, la famille, le coach et la CTF (fournir des justificatifs) selon deux ou trois objectifs prioritaires définis en début d'année.

10.4.5 Aide Forfaitaire pour les autres joueur.euse.s de la Ligue

Une aide financière forfaitaire sera accordée à tout joueur (ne faisant pas partie des groupes Ligue et Partenaire) se qualifiant pour participer aux épreuves ci-dessus aux Championnats de France U12-Benjamins, Minimes.

Une aide financière est accordée à Maxence Giboudot (Golf du Val de Sorne) au titre de son appartenance au Squad A et Pôle Performance Fédéral

11. Autre dispositif

11.1 Partenariat Ligue-Ecoles de Golf

Une action de développement sportif de la catégorie U12 (les 8-11 ans) est proposée aux clubs qui ont un projet sportif pour cette catégorie d'âge.

Le soutien financier de 1000€ par Ecole de Golf se porte sur différentes actions de formation des enfants ou des Pros et d'achat de matériel.

La Ligue soutiendra jusqu'à 10 EDG.

11.2 Formation continue des enseignants :

Fin 2022, il sera proposé par la Ligue à chaque Pro des Ecoles de golf labellisées une formation d'une journée sur un thème de jeu avec un intervenant expert puis une après-midi de travail sera consacrée à nos EDG.